

contrats de prêts de notre capital inaliénable, trouvèrent le tout conforme au bilan soumis par M. le Secrétaire-Trésorier et vérifié par MM. les Auditeurs.

Votre Comité constate avec plaisir que Messieurs les Directeurs, se font un devoir de mettre à exécution les suggestions de notre Comité; il resté cependant à mieux protéger contre l'incendie les livres, archives et documents de la Caisse, ainsi que nous le demandions par notre rapport de l'année dernière. Nous savons que cette question a été sérieusement discutée par Messieurs les Directeurs, et nous comprenons les raisons qui ont retardé le travail, mais nous espérons, qu'ils verront bientôt la possibilité, soit de construire une voute de sûreté, soit de faire l'achat de coffres forts suffisants. Votre Comité comprend que jusqu'à ce jour, il a été de l'intérêt de la Caisse de ne pas être trop sévère pour les sociétaires arriérés, mais c'est maintenant une question de justice, que tous soient obligés de payer les arrérages, sous peine d'être rayés des livres de la Caisse, et votre Comité croit que les sociétaires arriérés, de la première et ceux de la deuxième année, devraient être rayés de suite, vu le nombre d'avis et d'invitations à payer qu'ils ont déjà reçus. Quant aux autres, il serait peut-être bon d'attendre encore un peu et de donner un dernier avis, car il nous a fait plaisir de constater que plusieurs sociétaires effrayés par la déconfiture de la Franco-Canadienne reviennent, maintenant qu'ils peuvent constater les résultats obtenus, depuis la fondation de la Caisse, près de \$150,000.00 de capital inaliénable, résultat beaucoup plus considérable que celui obtenu par les Prévoyants de l'Avenir, pour le même nombre d'années, et cette Fortune de la Caisse, en placements de tout repos, prouve d'une manière éclatante et irréfutable, combien c'est avec raison que nos sociétaires ont confiance dans la Caisse Nationale d'Economie.

Votre Comité est heureux de témoigner sa reconnaissance aux fondateurs, administrateurs et collaborateurs de notre grande association et nous ne doutons pas qu'avec le concours de tant d'hommes dévoués, l'ensemble des résultats de cette année ne soit suivi et même dépassé l'an prochain.

Le tout humblement soumis:

A. J. LAURENCE,
J. A. MAUCOTEL,
J. O. MARTINEAU,
A. P. FRIGON, Sec.

Montréal, 20 février 1905.

Le Président, l'Honorable Béique, passe ensuite en revue les progrès de la Caisse et dit que depuis six ans la Caisse Nationale d'Economie a enrolé un nombre vraiment considérable de membres dont actuellement, 8,500 sont en règle. Durant l'année qui vient de s'écouler le nombre des recrues s'est élevé à 1524, soit une augmentation de 500 sur l'an dernier. Le Bureau a l'intention de rayer les membres enrolés, lors des deux premières années d'opération de la Caisse, et qui n'ont pas satisfait à leurs obligations. Quant à ceux des années subséquentes, qui